

I. Présentation générale de l'agrément

L'agrément se déroule au départ du foyer de ski de fond de Paine Joux en direction du lac Vert puis du chalet du Souay et retour au foyer de ski de fond via Ayères des Rocs et de Barmus. Il permet de vérifier les connaissances et aptitudes physiques des adultes participant à celui-ci.

- Informations : Elles sont données aux parents sur place, au foyer, avant le début de la randonnée, et durent environ 45 minutes.
 - Explication sur le rôle des adultes bénévoles non qualifiés dans une sortie scolaire,
 - Explication de l'utilisation d'une carte IGN,
 - Informations sur l'alerte en cas d'incident,
 - Déroulement de la session d'agrément :
 - Un questionnaire alerter-protéger, qui permet d'évaluer la capacité à gérer un incident pouvant intervenir durant une sortie en randonnée pédestre est distribué et rempli par les participants avant de partir.
 - La randonnée se déroule par deux, à l'aide d'un extrait de carte IGN couleur au 1/25000^{ème} ; le temps d'attente peut être de 30 minutes avant de partir.
 - 5 balises sont disposées visiblement tout au long du chemin afin de valider l'itinéraire emprunté.
 - 5 balises du même format sont placées à des points caractéristiques et doivent être replacées sur la carte IGN à l'aide de gommettes.
 - Un parcours « terrain varié » est placé sur l'itinéraire permettant de voir l'aisance en milieu de moyenne montagne.
- La randonnée :
 - Vitesse d'ascension minimum : 350m/h,
 - Vitesse de descente minimum : 500 m/h
 - **Le temps est calculé sur la base du kilomètre-effort**
 - Dénivelé positif cumulé : 436 m
 - Distance du parcours : 9,3 km
 - Le temps de randonnée pourra être adapté en fonction des conditions climatiques et de l'état du terrain.
- Barème randonnée

Tps de base	8	7	6	5	4	3	2	1	0	
	2 :10	1 :50	1:55	2:00	2:05	2:10	2:15	2:20	2:25	2:30

- Protéger et Alerter :
 - Questionnaire permettant de vérifier que le parent :
 - est capable de situer l'endroit de l'accident à l'aide de points caractéristiques sur une carte IGN au 1/25000,
 - est capable d'appeler les secours et de leur donner les bonnes informations,
 - est capable de protéger la victime pour éviter le sur-accident,
 - est capable de gérer le groupe d'enfants.
- Se repérer :
 - Etre capable de lire une carte pour se situer à partir d'une zone définie et de points caractéristiques environnants,

- 5 balises visibles durant la randonnée doivent être positionnées sur la carte lors de la randonnée à l'aide de gommettes.
- Terrain varié :
 - Evolution sur un terrain non carrossable avec des obstacles légers.

II. Validation de l'agrément :

- La randonnée : Elle compte pour 8 points : cf barème ci-dessus
- Protéger et alerter :

4 points	l'appel des secours et les renseignements donnés sont complets Les réponses données vis à vis de l'accident sont bonnes la gestion du groupe d'élève et la préparation des secours sont bonnes
3 points	l'appel des secours et les renseignements donnés sont complets Les réponses données vis à vis de l'accident ne sont pas appropriées la gestion du groupe d'élève et la préparation des secours sont bonnes
2 points	l'appel des secours et les renseignements donnés sont incomplets mais permettent au secours de trouver l'endroit Les réponses données vis à vis de l'accident ne sont pas appropriées la gestion du groupe d'élève et la préparation des secours sont bonnes
1 point	l'appel des secours et les renseignements donnés sont incomplet mais permettent au secours de trouver l'endroit Les réponses données vis à vis de l'accident ne sont pas appropriées la gestion du groupe d'élève et la préparation des secours ne sont pas adaptées
Eliminatoire	l'appel des secours et les renseignements donnés sont faux Les réponses données vis à vis de l'accident ne sont pas appropriées la gestion du groupe d'élève et la préparation des secours ne sont pas adaptées

- Se repérer :

2 points	Toutes les balises de la randonnée sont poinçonnées
-1 point	Par balise randonnée mal poinçonnée (erreur)
4 points	Toutes les balises à encoder sont justes
- 1 point	Par balise à encoder mal positionnée sur la carte

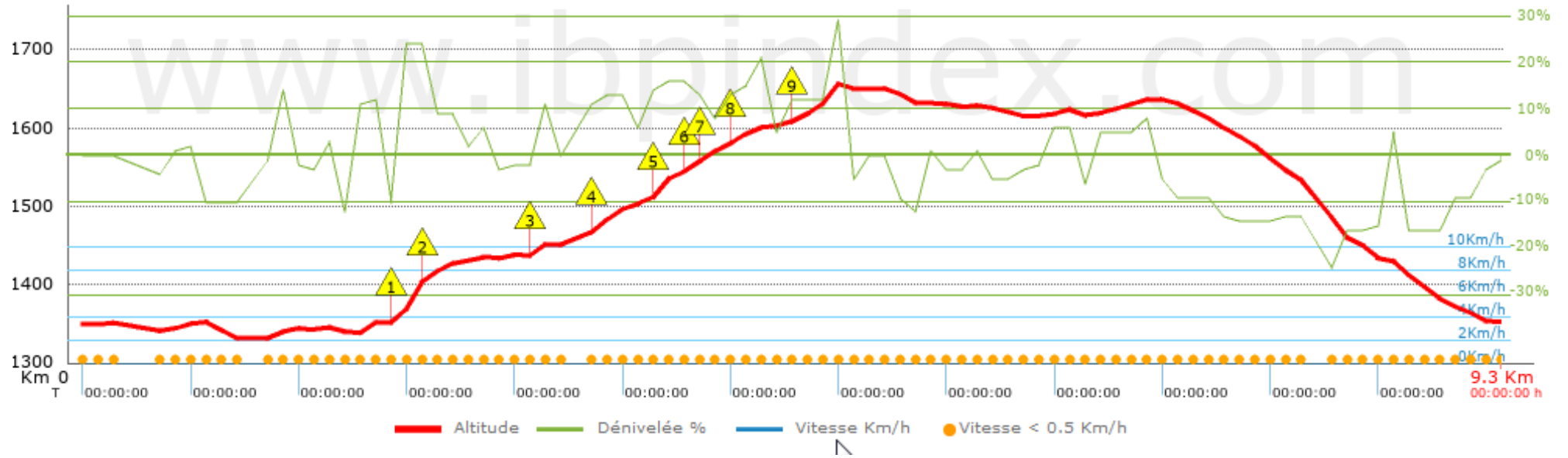
- terrain varié :

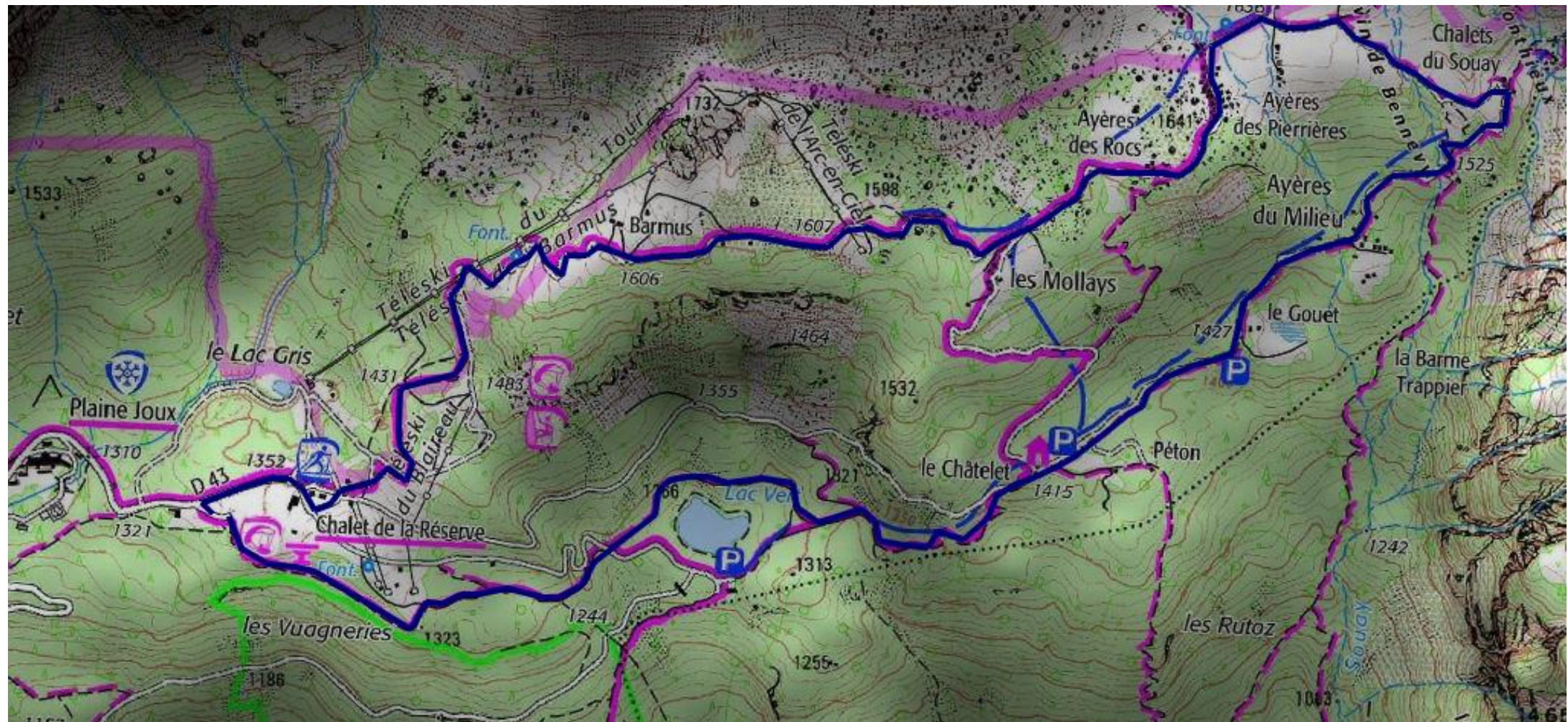
2 points	le parcours varié est effectué avec aisance et rapidité sans hésitation
1 point	le parcours varié est effectué avec quelques blocages ou lentement, une chute
0 point	Manque total d'aisance et deux chutes

La note moyenne de **12 points** est nécessaire pour obtenir l'agrément randonnée pédestre.

L'obtention de l'agrément randonnée pédestre permet d'intervenir dans l'activité randonnée raquettes à neige et randonnée pédestre.

Profil de l'agrément





III. Matériel à prendre pour les parents lors de l'agrément :

- Une paire des chaussures adéquates à la marche (tennis ou chaussures de montagne),
- gourde d'eau,
- quelques barres de céréales,
- blouson pour la pluie,
- une petite veste,
- un téléphone portable si ils en ont un,
- un pique nique,
- lunettes de soleil,
- un sifflet.

IV. Rappel pour l'atelier « sécurité » : comment gérer une situation d'urgence ?

A. Protéger le blessé et le groupe

- **Ne jamais intervenir sur le blessé ou le transporter (sauf danger immédiat)** mais signaler sa position pour éviter le sur-accident.
- Assurer les premiers soins d'urgence
- Eloigner le reste du groupe dans un lieu non-exposé

B. Alerter les services de secours

- **Par téléphone : composer le 112**
- **Ne pas raccrocher avant que les secours ne l'aient demandé**
- Situer précisément le lieu de l'accident : on part du général vers le particulier (Haute-Savoie, massif du Veyrier...)
- Donner un diagnostic global : âge et état du blessé (conscience/inconscience), estimation du traumatisme.

C. En attendant les secours

- Faire en sorte que le blessé ne bouge pas.
- Le rassurer et le couvrir
- Quelle que soit la situation, garder son calme. Agir de façon coordonnée et efficace.
- Faire au mieux pour que le blessé reste conscient. Ne jamais le laisser seul.
- Signaler l'emplacement du blessé de façon visible au secours.

D. Sitôt le blessé pris en charge

- Informer au plus vite le directeur qui prévient les parents et leur indique où ils peuvent retrouver leur enfant. Informer également l'IEN de la circonscription.
- Si un ETAPS est concerné, prévenir immédiatement sa mairie.

E. Les signaux d'alerte

		
Nous avons besoin de secours Oui à votre question	Nous n'avons pas besoin de secours Non à votre question	Nous demandons du secours
YES ou OUI Bras levés, immobilité absolue	NO ou NON Egalement en immobilité absolue	Carré rouge d'un mètre de côté à couronne blanche (15 cm de large) déployé

F. En cas de secours aérien

- Utiliser les signaux conventionnels ci-dessus.
- Tenir les affaires posées sur le blessé (couverture...) afin qu'elles ne s'envolent pas.
- Tenir les enfants bien éloignés de la zone car ça souffle beaucoup.
- Protéger le blessé, couvrir son visage avec son corps pour éviter les projections dues à l'hélicoptère.
- Ne jamais approcher de l'appareil avant d'y être invité(e) par l'équipage de l'hélicoptère.
- Surveiller la descente du sauveteur car elle peut provoquer des chutes de pierres.

G. Remarques :

- Les signaux optiques, tels que l'usage du miroir, peuvent être utilisés par temps de soleil.
- Les signaux acoustiques, tels que l'usage du sifflet, peuvent être utilisés par temps de brouillard ou la nuit.
- Ne pas faire de signaux lumineux ou optiques de façon inconsidérée car ils peuvent être interprétés comme un signal d'alerte : 6 appels à la minute constituent un signal de détresse, la réponse consiste en 3 appels à la minute.
- Les parents doivent avoir un téléphone portable en partant en randonnée.